

Enfin nous avons réussi !!!

La CFE-CGC Métiers de l'emploi a porté l'ensemble de vos revendications et a réussi à obtenir gain de cause sur tous les points suivants :

- Une augmentation des salaires de 2,5% à compter du 1^{er} mars que vous soyez de contrat privé ou public.
- Une prime exceptionnelle de 500€ versée le 1^{er} juillet 2025 pour les efforts accomplis par l'ensemble du personnel avec la Transformation.
- Un renfort de 75 conseillers GDD sur le Grand Est afin de renforcer les équipes indemnisation dès le 1^{er} juin.
- Un renfort de 75 conseillers placement à compter du 1^{er} juin pour la mise en place de l'accompagnement intensif.
- Un renfort de 75 conseillers Entreprise pour une prospection renforcée dès le 1^{er} juillet.
- La garantie pour le personnel des fonctions support de pouvoir rester sur son poste (sauf souhait de mutation de l'intéressé-e).
- Le remplacement de tout personnel absent dès la 3ème semaine consécutive d'arrêt.
- La mise en place de groupes d'échange, composés de conseillers et de managers, et dont l'avis sera pris en compte par notre Direction Régionale.
- La fin de l'externalisation systématique des services de France Travail
- Une stabilisation du SI avec la fin de l'externalisation de certains services et un ralentissement du déploiement des projets.
- Un baromètre Interne utile où les réponses serviront vraiment à l'amélioration de vos condition de travail.

Pour le détail de la mise en œuvre de toutes ces bonnes nouvelles, merci de cliquer <u>ICI</u>